Le lac des 3 curés, 29290 Milizac
Tél : 02 98 07 92 17
campingdelarecre@orange.fr
www.campingdelarecre.com

Contrat de réservation

Nom,Prénom :.....
Adresse :.....
Tél (fixe et portable) : .....
Email : .....

Liste des participants au séjour :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

Présence d'un animal : .....
Location choisie : .....
Date du séjour : .....
Montant du séjour : .....
Montant de l'acompte à verser : .....
Validation de l'assurance annulation (+3% du tarif de l'hébergement) : OUI NON

Informations générales :

Ces tarifs comprennent l'accès à la piscine couverte et chauffée (de mai à septembre), aux jeux extérieurs (terrain multisports, terrain de pétanque, mini-golf, pédalos – accès sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs -), aux animations du camping en pleine saison (par exemple : aquagym, concours de pétanque, volley dans la piscine, après-midi enfants avec chasse au trésor, cache-cache, etc...). Zone WIFI gratuite au bar de la piscine, au restaurant l'Expo.

- Barbecues fixes présents sur le camping
- Le prix Camping inclut l'accès aux sanitaires / douches chaudes
- Le prix mobil-homes / chalets inclut le gaz, l'électricité et l'eau
- En haute saison, le prix de la location donne accès à l'emplacement Camping de 14h le jour d'arrivée à 12 h le jour de départ ou l'accès aux mobil-homes / chalets de 15h le jour d'arrivée à 10 h le jour de départ
- Les mobil-homes sont « tout équipés » au niveau de la cuisine, prise TV, table pique-nique et terrasse. Les couvertures ne sont pas fournies dans les cabanes de pêcheurs.
- Interdiction de fumer dans les mobil-homes / chalets (si effectif : pénalité de 50 €)
- En cas de ménage non réalisé, un forfait de 50 € sera facturé ou retenu sur la caution
- Seuls les petits chiens sont admis dans le camping (exclusion des chiens de 1ère et 2ème catégorie). Carnet de vaccination à jour à présenter à l'arrivée. Les animaux ne doivent pas rester seuls dans les locations.
- Chaque locataire est tenue de respecter le règlement intérieur du camping. En cas de faute grave (tapage, casse, trouble à l'ordre du camping...) une expulsion sans remboursement du séjour peut être décidée par le responsable du camping
- Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS en cas de litige avec le camping.

Conditions de paiement :

- Modalités de règlement :
  - 30 % d'arrhes à la réservation
  - Le solde 1 mois avant la date de début du séjour
  - Réservation dans le mois avant l'arrivée : règlement du montant global à la réservation
  - Chèques vacances acceptés
  - Caution de 300 € par mobil-homes, 30 € en camping
- Modalités d'annulation : **aucun remboursement ne sera réalisé directement par le Camping de la Récré** ; seule, si l'assurance annulation proposée a été retenue, un remboursement peut intervenir dans ce cadre. Les arrhes restent par ailleurs établies pour un séjour à une date définie et ne peuvent être reportées sur une date ultérieure.

Fait à ..... Le .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du contrat et accepte les conditions générales de vente

Signature

-